



2005

Golf Mauricie

Règlements





GOLF MAURICIE INC.

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE 2005

TOURNOIS QUATRE BALLES et INDIVIDUELS

1-ÉLIGIBILITÉ AUX TOURNOIS

Tout joueur de golf possédant une carte de membre de l'AGQ. Les juniors âgés de 17 ou 18 ans et possédant un handicap de 10.4 ou moins sont aussi éligibles. Pour l'activité senior, les joueurs doivent être âgés de 55 ans et plus la journée du tournoi. Les professionnels et les assistants professionnels ont accès uniquement aux tournois 4 balles.

N.B. : Pour le tournoi Champion des Champions, le champion du club doit représenter son club, **quel que soit son âge.**

2-ÉTIQUETTE

Par considération pour les joueurs et les clubs hôtes, tous les participants se doivent d'observer les règles élémentaires d'étiquette qui gouvernent le jeu de golf, particulièrement :

Terrain de golf : S'assurer que les fosses de sable soient bien nivelées, que les mottes soient remplacées, que les marques de balles et de crampons sur les verts soient réparées.

La tenue vestimentaire : Le port du pantalon court à plis pressés (longueur Bermuda) est permis. Cependant tous les gilets doivent avoir collet et manches et doivent être portés à l'intérieur du pantalon ou bermuda. Le port du jean, du T-shirt et du pantalon de coton ouaté ou tout vêtement de détente est défendu.

Si vous portez une casquette ou visière sur le terrain, prière de la porter correctement. Il est souhaité que la casquette soit retirée à l'intérieur.

Souliers : Se conformer aux exigences du club hôte.

Voitures électriques : Les participants peuvent utiliser les voitures électriques, sans en être avantagé, c'est-à-dire, ne jamais dépasser sa/leurs balles. La politique des clubs hôtes concernant l'utilisation des voitures de golf doit être respectée.

Heures de départ : Tout joueur devra se rapporter au responsable de Golf Mauricie muni de sa carte de handicap et sa carte de membre du club, au moins 15 minutes avant l'heure qui lui est allouée. La règle 6,3 s'applique pour les joueurs en retard.

Selon le Livre des Règles (éd. 2004), tout comportement jugé abusif à l'égard des officiels des règles ou d'un directeur de Golf Mauricie lors d'un tournoi peut résulter en une disqualification du tournoi en cours, d'une suspension régionale, provinciale et même nationale.

3- CLASSES AMATEUR

AA: handicap 0 - 5,4
A: handicap 5,5 - 10,4
BB: handicap 10,5 - 15,4
B: handicap 15,5 et plus

CLASSES SENIOR

A: handicap 0 - 8,4
B: handicap 8,5 - 16,4
C: handicap 16,5 et plus

Dans le cas des tournois 4 balles, les professionnels et les assistants professionnels jouent dans la classe AA. Pour tous les autres compétiteurs, le plus bas handicap des 2 partenaires détermine la classe de l'équipe.

4-INSCRIPTIONS

Toute inscription doit être faite au moyen de la fiche officielle fournie à chacun des clubs affiliés à Golf Mauricie ou sur le site Web de Golf Mauricie.

Cette fiche doit être reçue accompagnée des frais de jeu à :

**GOLF MAURICIE INC. C.P. 2,
TROIS-RIVIÈRES, QC.
G9A 5E3**

Les inscriptions doivent nous parvenir au moins 15 jours avant la date prévue pour l'événement. L'oblitération de l'enveloppe certifie la date inscription.

5-COÛT D'INSCRIPTION

Le coût est de 25\$ par joueur, par ronde, pour le membre en règle d'un club affilié à Golf Mauricie. Pour un membre du club hôte, le coût est de 12\$. Pour les autres participants d'un club affilié à l'A.G.Q. le coût est de 45\$ par joueur, par ronde. Le nombre d'inscriptions est limité à 256 joueurs. Voir annexe I (Règlement 4 balles). Au championnat Match Play, Golf Mauricie assume les frais de jeu des participants.

6-CARTE DE HANDICAP ET CARTE DE MEMBRE

La carte de handicap de l'A.G.Q. est obligatoire ainsi que la carte de membre du club pour chacun des participants et devra avoir été validée par un responsable du club **au plus tard 15 jours** avant la tenue du tournoi. A défaut de la présenter, le(s) joueur(s) auront 24 heures pour faire la preuve de leur handicap. Les responsables du tournoi sont en droit de la demander en tout temps.

7-CLASSEMENT

Tournois individuels : A chaque ronde, s'il y a égalité en première position, on procédera à une élimination. Pour les autres positions, la règle de rétrogression (App I , art.11c p. 123) **s'appliquera à compter du dernier neuf trous du terrain.** Ce règlement s'applique au Championnat de la Mauricie après la deuxième ronde seulement (total des deux rondes).

Tournois par équipe : Pour toutes les positions, la règle de la rétrogression (App I , art.11c p. 123) s'applique à compter du **dernier neuf trous du terrain.**

8-QUALIFICATIONS POUR LA FINALE MATCH-PLAY (QUATRE BALLES).

Sont éligibles pour le championnat Match-play, seules les équipes formées de deux membres en règle de Golf Mauricie. Aucune substitution de joueur n'est permise lors de la finale. Cependant, si un membre de l'équipe est absent, l'autre membre peut quand même participer en solo au championnat.

Lors de chacun des tournois et ce, dans chaque classe, les huit premières équipes se méritent des points (10, 9, 8, 7, 6, 4, 2, 1). Ces points appartiennent à l'équipe et suivent celle-ci lorsqu'elle change de classe.

9-DÉROULEMENT DE LA FINALE MATCH-PLAY

Dans les classes AA, A et BB, les huit équipes qui se méritent le plus de points se classent pour le match-play alors que dans la classe B, ce sont les quatre premières équipes qui participent au match-play. En cas d'égalité, le plus de 1ère position, de 2ème position etc. La grille de départ est établie comme illustrée dans le livre de règlement App. I art. 12 p. 125 Dans la classe B, le tournoi débute le dimanche matin.

Trous supplémentaires : À compter du premier trou supplémentaire, la formule match play se continue sauf qu'en cas d'égalité, le total des pointages des deux joueurs de l'équipe détermine le pointage de l'équipe pour ce trou. Afin de limiter le temps de jeu, la règle 33.6 ne s'applique pas. Dans le cas d'une équipe solo, le match play continue.

10-PRÉSENCE AU MATCH-PLAY

Si une équipe ne se présente pas au match-play sans avoir averti au préalable un directeur de Golf Mauricie (72 heures), les deux membres de cette équipe se verront refuser l'accès au match-play l'année suivante

11-ATTRIBUTION DES PRIX À LA FINALE MATCH-PLAY

Les montants à distribuer à chacune des classes sont déterminés en fonction du nombre d'équipes inscrites durant la saison et la répartition est la suivante :

Équipe championne : 60%

Équipe finaliste : 40%

12-TOURNOI SENIOR

Le compétiteur, membre d'un club affilié à Golf Mauricie, qui termine le tournoi avec le meilleur pointage brut devient le représentant de la Mauricie au championnat senior du Québec.

13-RESPONSABILITÉS DES TOURNOIS

Les responsables de Golf Mauricie se chargent de l'aspect technique des tournois (tirage des départs, règlements, vérification des cartes de handicap et cartes de membre, compilation des résultats),etc. Ils souhaitent la collaboration des capitaines des clubs hôtes tant au niveau de l'énoncé des règles locales qu'au niveau de l'application des règlements la journée du tournoi, **en mettant à leur disposition un préposé au départ et un marshal** (au besoin). La décision d'annuler un tournoi relève uniquement des directeurs responsables du tournoi. Leur décision est sans appel. Aucun remboursement ne sera fait aux golfeurs participants. Les sommes non dépensées seront redistribuées aux golfeurs lors des tournois subséquents de même type. Un comité de règlements gèrera les différends à chaque tournoi.

14-INTERCLUBS

Un club pourra désormais renoncer à sa participation à une compétition interclubs. Il devra le faire avant le 15 juin de l'année en cours. S'il omet de le faire et que son équipe (plus de 5 joueurs) ne se présente pas, ce club sera suspendu pour les deux années suivantes et se retrouvera dans la dernière section à son retour. Ce règlement est valable pour toutes les classes.

GOLF MAURICIE

RENCONTRE INTERCLUBS

CLASSE A

RÈGLES :

Les listes des équipes doivent parvenir à Golf Mauricie sur le formulaire officiel, une semaine avant la compétition, sinon le club fautif sera disqualifié. De plus, les équipes (complètes) doivent être sur les lieux de la compétition 15 minutes avant l'heure du premier départ (2ème substitut). Après ce temps, il ne pourra y avoir de substitution. **Les joueurs doivent être inscrits selon leur facteur de handicap, du plus élevé au plus bas. (ex. : 10 à 1)**

La compétition consiste en 10 matchs simples entre les membres de chacune des sections. L'ordre original des joueurs que vous avez fait parvenir à Golf Mauricie doit être respecté. Toutefois, les substitutions sont permises et la liste originale ne peut être changée que pour y inclure les substituts. Dans sa catégorie, le substitut prend la position du joueur qu'il remplace. Si pour quelque raison que ce soit, un club ne parvenait pas à former une équipe de 10 joueurs, les places dans les groupes de handicap plus élevés resteront vacantes. Les règles de golf en vigueur sont celles des parties à trois balles (règle 30 et def. trois-balles). Le club qui termine deuxième dans sa section devient le club hôte l'année suivante et ce pour un maximum de deux ans. Dans le cas de la section 1, **le club gagnant est l'hôte de ce groupe pour deux ans au maximum**. Les joueurs qui arrivent en retard sont pénalisés du nombre de trous déjà joués par leurs adversaires.

Lorsque tous les matchs d'un compétiteur sont terminés, gagnés ou perdus, le compétiteur **peut** quitter le terrain.

ATTRIBUTION DES POINTS :

La méthode de compilation est la suivante : chaque golfeur doit jouer, en compétition par trou, contre les représentants des clubs de sa section. A la fin des matchs, chaque joueur compte deux (2) points pour une victoire, un point (1) pour une égalité, et aucun point (0) pour une défaite. Après addition des points des dix (10) joueurs, le club gagnant d'une section gravit un échelon et passe au groupe plus élevé l'année suivante. Le club qui termine dernier de sa section passe directement à la section plus basse. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs, la formule suivante s'applique : le résultat final doit être déterminé par le total des points, l'un contre l'autre des clubs en cause, dans l'ensemble des matchs. Dans le cas où les clubs sont encore ex aequo, le total des points de chaque membre des clubs en question, sera comparé l'un contre l'autre, en commençant par les joueurs occupant les positions les plus fortes (positions 1, 2, 3), d'après la méthode "résultat immédiat" jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.

GOLF MAURICIE

RENCONTRE INTERCLUBS

CLASSE B (handicap 10,5 et plus)

RÈGLES :

Les listes des équipes incluant les handicaps de chaque joueur doivent parvenir à Golf Mauricie sur le formulaire officiel, une semaine avant la compétition, sinon le club fautif sera disqualifié. De plus, les équipes (complètes) doivent être sur les lieux de la compétition 15 minutes avant l'heure du premier départ (2ème substitut). Après ce temps, il ne pourra y avoir de substitution. . **Les joueurs doivent être inscrits selon leur facteur de handicap, du plus élevé au plus bas. (ex. : 10 à 1)**

Le joueur devenu classe A depuis la qualification de son équipe accordera un coup par unité de handicap en dessous de 10,5 à ses adversaires de classe B

La compétition consiste en 10 matchs simples entre les membres de chacune des sections. L'ordre original des joueurs que vous avez fait parvenir à Golf Mauricie doit être respecté. Toutefois, les substitutions sont permises et la liste originale ne peut être changée que pour y inclure les substitués. Dans sa catégorie, le substitut prend la position du joueur qu'il remplace. Si pour quelque raison que ce soit, un club ne parvenait pas à former une équipe de 10 joueurs, les places dans les groupes de handicap plus élevés resteront vacantes. Les règles de golf en vigueur sont celles des parties à trois balles (règle 30 et def. trois-balles). Le club qui termine deuxième dans sa section devient le club hôte l'année suivante et ce pour un maximum de deux ans, sauf dans le cas de la section 1. **Le club gagnant est l'hôte de ce groupe pour deux ans au maximum.** Les joueurs qui arrivent en retard sont pénalisés du nombre de trous déjà joués par leurs adversaires.

Lorsque tous les matchs d'un compétiteur sont terminés, gagnés ou perdus, le compétiteur **peut** quitter le terrain.

ATTRIBUTION DES POINTS :

La méthode de compilation est la suivante : chaque golfeur doit jouer, en compétition par trou, contre les trois autres. A la fin des 18 trous, chaque joueur compte deux (2) points pour une victoire, un point (1) pour une égalité, et aucun point (0) pour une défaite. Après addition des points des dix (10) joueurs, le club gagnant d'une section gravit un échelon et passe au groupe plus élevé l'année suivante. Le club qui se classe quatrième passe directement à la section plus basse. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs, la formule suivante s'applique: le résultat final doit être déterminé par le total des points, l'un contre l'autre des clubs en cause, dans l'ensemble des matchs. Dans le cas où les clubs sont encore ex aequo, le total des points de chaque membre des clubs en question, sera comparé l'un contre l'autre, en commençant par les joueurs occupant les positions les plus fortes (positions 1, 2, 3 ...), d'après la méthode "résultat immédiat" jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.

GOLF MAURICIE

RENCONTRE INTERCLUBS

CLASSE SENIOR 55 ans et plus

RÈGLES :

Les listes des équipes doivent parvenir à Golf Mauricie sur le formulaire officiel une semaine avant la compétition, sinon le club fautif sera disqualifié. De plus, les équipes (complètes) doivent être sur les lieux de la compétition 15 minutes avant l'heure du premier départ (2ème substitut). Après ce temps, il ne pourra y avoir de substitution. **Les joueurs doivent être inscrits selon leur facteur de handicap, du plus élevé au plus bas sauf pour la position 5. (ex. : 10 à 1)**

La compétition consiste en 10 matchs simples entre les membres de chacune des sections. L'ordre original des joueurs que vous avez fait parvenir à Golf Mauricie doit être respecté. Toutefois, les substitutions sont permises et la liste originale ne peut être changée que pour y inclure les substitués. Dans sa catégorie, le substitut prend la position du joueur qu'il remplace. Si pour quelque raison que ce soit, un club ne parvenait pas à former une équipe de 10 joueurs, les places dans les groupes de handicap plus élevés resteront vacantes. Les règles de golf en vigueur sont celles des parties à trois balles (règle 30 et def. trois balles). Le club qui termine deuxième dans sa section devient le club hôte l'année suivante et ce pour un maximum de deux ans, sauf dans le cas de la section 1. **Le club gagnant est l'hôte de ce groupe pour deux ans au maximum.** Les joueurs qui arrivent en retard sont pénalisés du nombre de trous déjà joués par leurs adversaires.

Chaque équipe doit avoir dans ses rangs au moins un joueur âgé de 65 ans ou plus. **Ce compétiteur occupe le 5ème rang de la grille de départ.** L'âge minimum requis est de 55 ans à la date de tenue du tournoi. Les compétiteurs utilisent les jalons blancs.

Le joueur de 65 ans ou plus doit être remplacé par un substitut de 65 ans ou plus.

Lorsque tous les matchs d'un compétiteur sont terminés, gagnés ou perdus, le compétiteur **peut** quitter le terrain.

ATTRIBUTION DES POINTS :

La méthode de compilation est la suivante : chaque golfeur doit jouer, en compétition par trou, contre les trois autres. A la fin des 18 trous, chaque joueur compte deux (2) points pour une victoire, un point (1) pour une égalité, et aucun point (0) pour une défaite. Après addition des points des dix (10) joueurs, le club gagnant d'une section gravit un échelon et passe au groupe plus élevé l'année suivante. Le club qui se classe quatrième passe directement à la section plus basse. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs, la formule suivante s'applique : le résultat final doit être déterminé par le total des points, l'un contre l'autre des clubs en cause, dans l'ensemble des matchs. Dans le cas où les clubs sont encore ex aequo, le total des points de chaque membre des clubs en question, sera comparé l'un contre l'autre, en commençant par les joueurs occupant les positions les plus fortes (position 1, 2, 3), d'après la méthode "résultat immédiat" jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.

GOLF MAURICIE

RÈGLEMENT 4 BALLES

VOTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17- 11- 2000

Attendu que la vitesse de jeu lors des tournois quatre balles se doit d'être en deçà de 5 heures dans des conditions normales de température

Attendu qu'il est préférable d'utiliser la formule des départs croisés tant au niveau de l'organisation du tournoi que du rythme de jeu

Attendu que c'est le vœu des joueurs assidus à nos tournois que ce temps de jeu et que cette formule soit respectée,

Attendu que nous n'avons pas de secrétariat permanent et que nous comptons sur la collaboration des capitaines pour la livraison des inscriptions dans les délais prévus

Nous à Golf Mauricie proposons le règlement suivant :

Qu'à chaque tournoi quatre balles, il n'y ait pas plus de 128 joueurs acceptés pour le groupe de classes B et BB et pas plus de 128 joueurs acceptés dans le groupe de classes A et AA.

Q'advenant le cas où il y ait plus de 128 joueurs d'inscrits dans un groupe de classes (B et BB ou A et AA) lors du premier tournoi quatre balles,

- 1 : les inscriptions des équipes ou demi équipes provenant de l'extérieur de Golf Mauricie soient retirées jusqu'au niveau maximum de 128 joueurs.
- 2 : Si le niveau maximum de 128 joueurs n'est pas atteint, d'autres équipes seront retirées jusqu'à temps que le niveau de 128 joueurs soit atteint. Ces équipes (celles de Golf Mauricie) qui sont ainsi retirées se voient accorder une priorité de jouer lors des prochains tournois quatre balles.

LE RETRAIT SE FAIT PAR TIRAGE AU SORT.

Qu'advenant le cas où, dans tous les autres tournois quatre balles, un surplus d'inscriptions se produise,

- 1 : La règle 1 du premier tournoi s'applique.
- 2 : Si le niveau maximum de 128 joueurs n'est pas atteint, la règle 2 du premier tournoi s'applique avec comme exceptions les équipes qui ont déjà été retirées lors d'un tournoi précédent ainsi que les équipes ayant déjà des points d'accumulés.

LE RETRAIT SE FAIT PAR TIRAGE AU SORT.